

→ **en vue**

Le nouveau Sud se dessine

La grande opération artistique collective et créative qui mobilise l'équipe du GPV, l'entreprise Couleurs d'Avenir, les services de la Ville, les bailleurs, le club de prévention VAVU, la MJC, des associations locales... se prépare !

Vous avez pu voir et revoir, en juin, les réalisations des habitants dans l'exposition itinérante qui s'est promenade de la salle des fêtes aux locaux de Plur'Art, en passant par la VAVU, La Caravelle, l'Espace 89, la Maison de retraite de la Méridienne, la loge de La Sablière, la MJC, pour finir son périple au GPV.

Artistes en herbe ou confirmés, vous êtes maintenant conviés à participer aux ateliers qui durant les 3 premières semaines de juillet, permettront de réaliser deux maquettes de la future fresque. La première quinzaine de septembre, vous pourrez voter pour le projet de votre choix. Et dès le 15 septembre commenceront les travaux de réalisation de la fresque avec la mise à l'échelle et la préparation du mur de la chaufferie de La Sablière. Le plasticien qui réalisera la fresque choisie devrait donner son dernier coup de pinceau fin octobre.

Si vous êtes intéressé par ce projet, contactez l'équipe GPV, Politique de la Ville au 01 41 47 55 10

→ **en bref**

Forum des associations

Comme tous les ans, les associations travaillant sur la ville vous donnent rendez-vous le 10 septembre dans le parc de l'Hôtel de Ville : stands, animations et démonstrations en tout genre permettront d'apprécier la richesse des activités proposées et des actions menées. Le forum permettra à tous ceux qui ne savaient pas comment occuper leur temps libre d'avoir des idées et suscitera des envies.



Photos réalisées par un groupe d'enfants constitué par la Vavu, présentées dans l'exposition itinérante

→ **en bref**

Permanences parentalité

Parler et se faire aider pour résoudre des petits soucis dans les relations parents / enfants, tel est l'objet de ces permanences organisées au Nouveau Monde.

■ Un psychologue au poste d'écoute du collège et lycée Georges-Pompidou et du lycée Charles-Petiet, est à la disposition des parents et familles d'adolescents pour des consultations psychologiques, tous les jeudis soir au Nouveau Monde de 17 h à 20 h. **Contactez M. David au secrétariat du Nouveau Monde.**

■ Tous les premiers mercredis de chaque mois, Mme Spoerry, conseillère en vie relationnelle et permanente à l'Espace Santé Jeunes, reçoit également les familles qui le souhaitent sur rendez-vous entre 9 h 30 et 12 h. **Appelez le secrétariat du Nouveau Monde au 01 41 47 49 70.**

étape(s)

Juillet 2006 - N°5

Le journal d'information des Quartiers Sud

→ **en 2 mots**

Le projet de renouvellement urbain des Quartiers Sud prend tournure : la Convention financière ANRU qui formalise l'engagement financier des différents partenaires de cette opération est aujourd'hui en cours de signature ; la constitution des dossiers de relogement est en cours. Quelques déménagements ont d'ailleurs déjà eu lieu.

Les choses avancent donc pas à pas, avec des habitants qui, pour la plupart, se disent curieux de découvrir leur futur quartier. En leur demandant de le dessiner tel qu'ils le souhaitent ou l'imaginent, sur une fresque qui sera réalisée sur le mur de la chaufferie de La Sablière, nous ne pensions pas, cependant, susciter une telle mobilisation créatrice... L'exposition itinérante des réalisations des habitants nous a impressionnés !

En juillet et août se prépareront les deux maquettes de la future fresque, un travail collectif où tous sont appelés à participer : l'été dans les Quartiers Sud sera donc actif, chaleureux et convivial.

Quand un quartier se mobilise, c'est le signe d'une véritable envie de vivre ensemble et de s'approprier son environnement. C'est aussi, pour nous, une motivation supplémentaire pour continuer notre travail de rénovation et d'embellissement de notre ville.

Alain-Bernard Boulanger
Maire de
Villeneuve-la-Garenne
Vice-Président
du Conseil général
des Hauts-de-Seine



→ **en action**

**Relogement
On entre dans le concret...**

p.2

→ **en bref**

Coopération et Famille

p.2

→ **en bref**

Le Contrat Local de Sécurité

p.3

→ **en marche**

**La signature de la convention
financière ANRU est en cours**

p.3

→ **en priorité**

Un été solidaire

p.3

→ **en vue**

Le nouveau Sud se dessine

p.4

→ **en bref**

**Forum des associations
Permanences parentalité**

p.4

Directeur de la Publication : Alain-Bernard Boulanger - Maire de Villeneuve-la-Garenne.
Rédacteur en chef : Joëlle Boneu-Merckaert.
Rédaction : Hermès communication - L. Delchiaro.
Photos : Fabrice Boissière - Olivier Ravoire - Image Sol'air.
Ce numéro a été réalisé avec la SEM 92.



SEM 92

en action



Relogement

On entre dans le concret...

Après l'enquête sociale qui a permis aux familles concernées de préciser leurs souhaits, la phase de constitution des dossiers de relogement a commencé.

Toutes les familles sont contactées par écrit et un rendez-vous est pris avec l'équipe du relogement GPV pour établir leur dossier. Il faut ensuite attendre qu'une proposition de logement correspondant aux souhaits exprimés soit faite. Restera alors à prendre rendez-vous avec le gardien pour visiter le futur logement.

Si celui-ci convient et qu'il est prêt pour recevoir de nouveaux locataires, le déménagement pourra être programmé. S'il ne convient pas, un rendez-vous est pris avec l'équipe relogement pour discuter des motifs du refus et effectuer une nouvelle proposition.

> Les rendez-vous pour constituer les dossiers de relogement ont d'abord concerné les familles du 141 boulevard Galliéni, celles des 22 et 24 rue du Haut de la Noue, et du 128-132 voie Promenade.

> Par la suite, viendra le tour des familles des 104 au 114 Voie Promenade. Tous les dossiers de cette première phase seront établis pour octobre.

A ce jour, des propositions de relogement ont déjà été faites et acceptées et quelques déménagements ont eu lieu. Plus d'une cinquantaine de familles auront constitué leur dossier fin juin.

Les familles concernées par le relogement trouveront dans le Guide du relogement qui leur sera adressé à la rentrée, des conseils pratiques et utiles pour s'organiser, afin de changer d'appartement dans les meilleures conditions.



en bref

Coopération et Famille

Le projet de réhabilitation de la copropriété Coopération et Famille se précise. Les deux études lancées pour, d'une part, apprécier les besoins des habitants et leur capacité de financement et d'autre part, préciser l'opération de réhabilitation à effectuer, sont presque bouclées. Sont aujourd'hui en cours, les négociations avec les partenaires financiers potentiels notamment l'ANRU et le bailleur pour le parc social et l'ANAH pour le parc privé. Ces démarches ont un objectif clair : trouver les solutions les plus adaptées pour que la part incombant aux propriétaires privés soit la moins élevée possible.



en bref

Le Contrat Local de Sécurité (CLS) a été signé le 27 avril en présence du Président du Conseil général, Nicolas Sarkozy, du préfet, Michel Bart, du maire de Villeneuve-la-Garenne, Alain-Bernard Boulanger et de l'inspecteur d'Académie, Claude Michellet.

Ce CLS est le résultat d'une démarche d'analyse approfondie des problèmes de sécurité existant dans la commune, et des moyens mis en œuvre pour y faire face.

Non limité dans le temps, il développe 29 actions dont certaines sont déjà mises en place comme les permanences juridiques au Nouveau Monde ou des activités de soutien périscolaire pour les 6-12 ans.

Les objectifs sont à la fois de lutter contre les violences en milieu scolaire, les conduites à risques et la récidive, ou encore contre le sentiment d'insécurité et l'insécurité routière.



en marche

La signature de la convention financière ANRU est en cours

Elle formalise l'engagement financier de chacun des acteurs et financeurs du projet de rénovation des Quartiers Sud que sont les bailleurs, la Ville, le Conseil général, la Caisse des dépôts et consignations, l'Association Foncière Logement et l'ANRU.



Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

en priorité

Un été solidaire

Anciens et jeunes, tous ensemble

En juillet - août, le service municipal de coordination gérontologique de la ville (ARIANE) organisera des rencontres inter-générationnelles dans les centres de loisirs. Pour connaître les dates, appelez la permanence ARIANE au 01 40 85 58 09 ou l'accueil de la mairie au 01 40 85 57 00.

Mise en place du plan canicule

Les personnes de plus de 65 ans vivant à leur domicile, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou adultes handicapées vivant à domicile, peuvent se faire connaître à la mairie pour bénéficier du suivi et, si nécessaire, de l'intervention des services sociaux municipaux si le plan d'urgence devait être déclenché. Le formulaire d'inscription est à retirer à la mairie. Renseignements : service ARIANE au 01 40 85 58 09.

Partez tranquilles...

La police municipale s'occupe de tout ! Comme tous les ans, dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances », vous pouvez demander une surveillance de votre logement. Il suffit d'indiquer vos dates d'absence à la police municipale qui fera des rondes régulières pour vérifier que « tout est calme ». Un numéro de téléphone : 01 40 85 58 25.